



Public Service Alliance of Canada
Alliance de la Fonction publique du Canada

POSITION DESCRIPTION DESCRIPTION DE TRAVAIL

Position Title:
Titre du poste :

Grievance and Adjudication
Officer/Classification
Agente ou agent aux griefs et
à l'arbitrage (Classification)

Position Number:
Numéro du poste :

2211-0008

Supervisor Position Title:
Titre du poste de la superviseure ou du
superviseur :

Coordinator, Representation Section
Coordonnatrice ou coordonnateur,
Section de la représentation

Supervisor Position Number:
Numéro du poste de la superviseure ou
du superviseur :

2200-0000

Bil. Des. / Dés. bil. :

PURPOSE OF POSITION	OBJET DU POSTE
<p>Under the direction of the Coordinator Representation Section the Grievance and Adjudication Officer/Classification is responsible for:</p> <ul style="list-style-type: none"> representing the PSAC and/or members before various boards or administrative tribunals (PSLREB etc.) and arbitrators appointed under the collective agreement as well as through mediation or similar processes, primarily on matters relating to classification; providing advice and guidance to Component and PSAC officers in the interpretation and application of federal labour and human rights legislation, or of provincial and territorial labour and human rights legislation and the associated regulations, as they relate to classification; providing advice, guidance and assistance in the preparation and presentation of classification, job description and related grievances 	<p>Sous la direction de la coordonnatrice ou du coordonnateur de la Section de la représentation, l'agente ou l'agent aux griefs et à l'arbitrage (Classification) est chargé des fonctions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> la représentation de l'AFPC ou des membres devant divers conseils ou tribunaux administratifs (CRTEFP, etc.), les arbitres nommés aux termes des conventions collectives ainsi que dans le cadre de la procédure de médiation ou de procédures similaires, particulièrement en ce qui a trait aux questions de classification; les conseils et l'orientation à l'intention des dirigeantes et des dirigeants de l'AFPC et des Éléments concernant l'interprétation et l'application des lois fédérales, provinciales et territoriales en matière de travail et de droits de la personne et des règlements connexes, ayant trait à la classification; les conseils, l'orientation et l'aide concernant la préparation et la présentation des griefs en matière de classification, description de

POSITION DESCRIPTION DESCRIPTION DE TRAVAIL

Position Title:
Titre du poste :

Grievance and Adjudication
Officer/Classification
Agente ou agent aux griefs et
à l'arbitrage (Classification)

Position Number:
Numéro du poste :

2211-0008

- | | |
|---|---|
| and the gathering of related evidence; | travail s'y référant et la collecte d'éléments de preuve connexes; |
| <ul style="list-style-type: none">analyzing cases unresolved at the final level of the grievance process with a view to proceeding to adjudication or arbitration; | <ul style="list-style-type: none">l'analyse des cas non réglés qui sont à l'étape finale de la procédure de règlement des griefs en vue de leur préparation à la procédure d'arbitrage; |
| <ul style="list-style-type: none">researching and preparing grievance cases to be presented at adjudication/arbitration and acts as advocate for the grievor; | <ul style="list-style-type: none">la recherche et la préparation des cas sur les griefs qui sont présentés aux fins d'arbitrage; la ou le titulaire fait fonction de conseillère ou de conseiller auprès de la plaignante ou du plaignant; |
| <ul style="list-style-type: none">negotiating grievance settlements with various employers to obviate the need for a formal hearing; | <ul style="list-style-type: none">la négociation du règlement des griefs avec divers employeurs afin d'éviter de recourir à une audience officielle; |
| <ul style="list-style-type: none">reviewing arbitration or adjudication decisions with a view to proceeding to the Federal Court or other judicial bodies on questions of law or jurisdiction; | <ul style="list-style-type: none">l'examen des décisions arbitrales qui seront entendues par la Cour fédérale ou d'autres tribunaux touchant des questions de droit ou de ressort; |
| <ul style="list-style-type: none">assisting in the preparation of training and developing courses and participating in or conducts seminars, workshops or formal courses on classification; | <ul style="list-style-type: none">la participation à l'élaboration de cours de formation et de perfectionnement et l'animation de séminaires, d'ateliers ou de cours structurés touchant la classification ou la participation à de telles activités; |
| <ul style="list-style-type: none">preparing articles or bulletins on the subject of grievances and arbitration/adjudication of classification grievances for the information and education of the membership; | <ul style="list-style-type: none">la rédaction d'articles ou de bulletins sur les griefs et l'arbitrage de griefs de classification afin d'informer et de sensibiliser les membres; |
| <ul style="list-style-type: none">performing other Branch functions, including representation at | <ul style="list-style-type: none">l'exécution d'autres fonctions au sein de la Direction dont, au |

POSITION DESCRIPTION DESCRIPTION DE TRAVAIL

Position Title:
Titre du poste :

Grievance and Adjudication
Officer/Classification
Agente ou agent aux griefs et
à l'arbitrage (Classification)

Position Number:
Numéro du poste :

2211-0008

adjudication on matters other than
classification, as required.

besoin, les fonctions de
représentation lors de l'arbitrage
de cas autres que des cas de
classification.

STATEMENT OF RESPONSIBILITIES

ÉNONCÉ DES FONCTIONS

30%

Representation at hearings:

- Appears before labour tribunals at the federal, provincial or territorial level as an advocate on behalf of the PSAC, its members or its officers. Involves submitting evidence, examining and cross-examining witnesses, making legal arguments and submissions.

30%

Représentation lors des audiences :

- Comparution devant les tribunaux du travail aux échelons fédéral, provincial ou territorial à titre de conseillère ou de conseiller pour le compte de l'AFPC, de ses membres ou de ses dirigeantes et dirigeants. Cette fonction comporte le dépôt de preuves, l'interrogatoire et le contre-interrogatoire des témoins, la formulation d'arguments juridiques et de droit.

30%

Case analysis:

- Analyzes files and the applicable legislation, collective agreements and job evaluation plans with a view to effect a referral or preparing for representation.
- Studies and researches legislations, jurisprudence, job evaluation plans, and the facts and reference material. Communication of advice and guidance to other officers and members on questions of application and interpretation of legislation, collective agreements and job evaluation plans through faxes, telephone conversations, e-mail ,

30%

Analyse de cas :

- Analyser des dossiers et des lois, conventions collectives et évaluations d'emploi applicables en vue d'un renvoi ou de la préparation à la représentation.
- Étudier les lois, la jurisprudence, les évaluations d'emploi, les faits et les documents de référence. Faire les recherches nécessaires. Donner des conseils et de l'aide aux autres agentes et agents et aux membres sur des questions d'application et d'interprétation des lois, des conventions collectives et des évaluations d'emploi par télécopieur, téléphone, courrier

POSITION DESCRIPTION DESCRIPTION DE TRAVAIL

Position Title:
Titre du poste :

Grievance and Adjudication
Officer/Classification
Agente ou agent aux griefs et
à l'arbitrage (Classification)

Position Number:
Numéro du poste :

2211-0008

<p>correspondence and personal discussions.</p> <p>20%</p> <ul style="list-style-type: none"> • Meets and interviews members and officers, whether grievors, witnesses or employer contacts in relation to case preparation or presentation. 	<p>électronique, correspondance et à l'occasion de discussions personnelles.</p> <p>20%</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontrer et interviewer des membres et des agentes et agents, qu'il s'agisse de plaignantes ou de plaignants, de témoins ou de personnes-ressources d'employeurs relativement à la préparation ou à la présentation de cas.
<p>10%</p> <ul style="list-style-type: none"> • Negotiates settlements with grievors and employer representatives and prepares and executes memorandums of settlement. 	<p>10%</p> <ul style="list-style-type: none"> • Négocier des règlements avec la plaignante ou le plaignant et les représentantes et représentants de l'employeur; préparer et exécuter des protocoles de règlement.
<p>5%</p> <ul style="list-style-type: none"> • Produces and delivers training and reference material, writes letters, bulletins, summaries, arguments, reports and articles for the web site. 	<p>5%</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer et présenter des documents de formation et de référence; rédiger des lettres, bulletins, sommaires, arguments, rapports et articles pour le site Web.
<p>5%</p> <ul style="list-style-type: none"> • Provides advice to negotiators regarding changes required in collective agreements and possible solutions to prior or present problems and emerging issues. 	<p>5%</p> <ul style="list-style-type: none"> • Donner des conseils aux négociatrices et négociateurs concernant les changements à apporter aux conventions collectives et les solutions possibles aux problèmes actuels ou passés ainsi que les questions émergentes.

POSITION DESCRIPTION DESCRIPTION DE TRAVAIL

Position Title:
Titre du poste :

Grievance and Adjudication
Officer/Classification
Agente ou agent aux griefs et
à l'arbitrage (Classification)

Position Number:
Numéro du poste :

2211-0008

QUALIFICATIONS

- Significant experience with classification procedures and policies
- Knowledge and experience in the field of labour relations with progressive responsibility in the application of labour law in the interpreting of collective agreements and legal texts and in making representation before classification appeal committees, administrative tribunals and other adjudicators.
- Knowledge of acts and regulations, policies and practices which govern the employer-employee relationship.
- A thorough knowledge and understanding of the practices and principles of the labour movement.
- Ability to research case law, interview witnesses from various backgrounds and the ability to impart to others the meaning and effect of the language and construction of statutes, regulations and collective agreements and to argue cases before administrative tribunals.

QUALITÉS REQUISES

- Expérience significative avec les procédures et politiques en matière de classification.
- Connaissances et expérience des relations du travail acquises en s'acquittant de responsabilités croissantes relativement à l'application du droit du travail et à l'interprétation des conventions collectives et des textes juridiques, et en assurant la représentation devant les comités d'appel pour le classement des emplois, les tribunaux administratifs et autres arbitres.
- Connaissance des lois et règlements, politiques et pratiques qui régissent les relations entre employeurs et membres du personnel.
- Connaissance approfondie et compréhension des pratiques et principes du mouvement syndical.
- Capacité à faire la recherche jurisprudentielle, à interviewer des témoins ayant des antécédents variés et à transmettre à d'autres personnes la signification et l'effet du langage et de la formulation des lois, règlements et conventions collectives ainsi qu'à plaider des cas devant les tribunaux administratifs.

POSITION DESCRIPTION DESCRIPTION DE TRAVAIL

Position Title:
Titre du poste :

Grievance and Adjudication
Officer/Classification
Agente ou agent aux griefs et
à l'arbitrage (Classification)

Position Number:
Numéro du poste :

2211-0008

- Ability to plan, organize and co-ordinate the preparation of various cases in a dynamic and changing work environment that requires critical analytical and logical thinking to provide solutions to problems.
 - Ability to innovate and take the initiative in the process of grievance resolution.
 - Ability to communicate orally and in writing at a high level in English or French or in both official languages (according to the position's requirements).
 - The ability to work independently with a minimum of supervision
 - The ability to understand, influence and serve the membership of a union and an understanding and commitment to trade union and equity principles and social activism.
- Capacité à planifier, organiser et coordonner la préparation de divers cas dans un environnement de travail dynamique et en constante évolution qui requiert un esprit d'analyse critique et une pensée logique pour trouver des solutions aux problèmes.
 - Capacité à innover et à faire preuve d'initiative durant la procédure de règlement des griefs.
 - Aptitude à communiquer verbalement et par écrit, avec maîtrise, en français ou en anglais, ou dans les deux langues (selon les exigences linguistiques du poste).
 - Capacité à travailler de façon autonome avec un minimum de supervision.
 - Capacité à comprendre, influencer et desservir les membres du syndicat, de même que compréhension et engagement à l'égard des principes syndicaux, de l'équité et de l'action sociale.